

**EXTRAIT DU  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE de convocation et d'affichage**  
17 mai 2024  
**DATE de publication de la délibération**  
25 juin 2024

-----  
**Séance du vendredi 24 mai 2024**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27  
Présents 20  
Votants 25

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, PARPAILLON Marie-Laure, GIOT Stéphanie, Adjoints ; Mmes et MM. ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, DUFEL Christophe, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (part à 21h15 au point 5), BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** TOUZARD Blaise donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; BOLIVARD Régis donne pouvoir à GIOT Stéphanie ; ANDRÉ Marie-Thérèse donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à GORON Maxime ; D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice ;

**Étaient absent :** FOUCHARD Fabrice.

**Secrétaire de séance :** PRESCHOUX Léon, à qui il est adjoint un auxiliaire.

**N°240524-6 : Travaux des Vestiaires du Stade : passation d'un avenant n° 2 au lot 11**

Monsieur Rémi LEGRAND précise que, dans le cadre des travaux de rénovation / extension des vestiaires du stade, la commune a passé un marché avec l'entreprise ATCE pour le lot 11 « Électricité » pour un montant total de 59 607,08 € H.T. (délibération du 26 mai 2023).

Un avenant n° 1 a été approuvé le 22 mars 2024 pour un montant de 2 688,67 € H.T. Le Football Club de TINTÉNIAC – SAINT-DOMINEUC ayant formulé des demandes de prises HDMI et de prises électriques 16A pour de l'électro-ménager (ce qui induit également du câble et des protections complémentaires dans l'armoire électrique supplémentaires, ...) il y a lieu de passer un avenant n° 2 au lot 11 « Électricité » pour un montant de 2 829,77 € H.T.

Les membres de la Commission « Marchés » réunis ce jour, ont émis l'avis de retenir l'avenant n° 2 au lot 11. Il est proposé de suivre cet avis.

**Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (un vote contre de Monsieur Luc JEANNEAU), le Conseil Municipal décide de :**

- **Suivre l'avis des membres de la Commission « Marchés » ;**
- **Approuver la passation de l'avenant n° 2 au lot 11 « Électricité » avec l'entreprise ATCE pour un montant de 2 829,77 € H.T. ;**
- **Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,  
Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,  
Léon PRESCHOUX



Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 27 mai 2024

De sa publication sur le site Internet de la commune le 28 mai 2024